



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement

de Dardagny - La Plaine - Russin

Jeudi 20 mars 2014 - 18h00 à 19h45
Salle de direction de l'école de La Plaine

Présents :

Directeur : Stéphane Zbinden

Secrétaire : Madlen Konrad

Représentants des Enseignants : Vivienne Waelti
Nicole Noverraz
Anna Carrel-Pharisa

Commune de Dardagny : Isabelle Guyot, adjointe

Commune de Russin : Suzanne Serafini, adjointe

Représentantes des parents : Karin Nussberger
Rosa Tardin
Murielle Sermet
Duyminh Tran

GIAP : Frédéric Ducommun

Invitées :

Infirmière : Sylvie Barral

APE : Mafalda Dos Santos

1. Bienvenue, accueil

M. Stéphane Zbinden salue les membres et ouvre la séance à 18h00.

1.1 Bilan du nouveau directeur

M. Zbinden remercie l'ensemble des membres pour l'accueil qui lui a été fait lors du dernier COET.

Il profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des partenaires : enseignants, Mairies de Dardagny et Russin ainsi que M. Ducommun, représentant du GIAP, pour le très bon accueil lors de sa prise de fonction. Il fait part de sa satisfaction quant au fonctionnement de l'établissement.

1.2 Etat de situation à la suite des inscriptions (rentrée 2014-2015)

Contrairement aux prévisions, M. Zbinden annonce qu'il a y pour cette année une hausse des inscriptions.

Au total il y a eu 32 inscriptions dont 23 futurs élèves de 1P, 1 futur élève de 2P, 1 futur élève de 4P, 1 futur élève de 5P, 1 futur élève de 7P et 5 futurs élèves de 8P. Ce chiffre est plus élevé que ce qu'avait projeté le DIP.

Actuellement il y a 36 élèves à Russin, 38 élèves à La Plaine et 81 élèves à Dardagny, soit un total de 155 élèves. Ajoutant les 32 élèves et enlevant les 28 élèves de 8P qui partent pour le CO, cela donne un total de 159 élèves, soit une augmentation de 4 élèves. D'autres inscriptions sont attendues.

Mme Serafini informe que des immeubles en construction à Russin seront livrés en décembre 2014, ce qui amènera certainement de nouveaux élèves. Elle ajoute qu'en ce qui concerne les travaux du parking qui sera créé sous le préau de l'école de Russin, il est fort probable que l'école restera ouverte durant le temps de ces travaux et le préau déplacé.

M. Zbinden informe qu'il y a également eu une hausse de l'effectif pour les écoles de Satigny Village et Mairie. La dotation pour l'établissement devrait s'en trouver améliorée malgré les économies envisagées par l'Etat.

2. Suivi des dossiers en cours

2.1 Mise en place de la grille horaire 2014-2015

M. Zbinden informe que les établissements ont été équipés d'un logiciel pour l'organisation des horaires scolaires.

Le nombre d'heures enseignées par semaine pour 5P à 8P correspond à 32 périodes. Les enseignants donnent leurs cours sur 28 périodes ce qui donne une différence de 4 périodes.

Dans ces 4 périodes supplémentaires pour le cycle moyen, il y aura entre autres, 2 heures d'anglais pour les 7P et 8P, 2 heures de gym en bloc pour les 5P-6P-7P et 8P avec un enseignant MS.

Il reste 2 heures pour les 5P et 6P qui seront assurées par d'autres enseignants que les titulaires, dans des branches à définir.

Questions de M. Tran : Peut-on demander à un enseignant à mi-temps d'augmenter ses heures ? Qui va donner ces heures ?

M. Zbinden répond qu'effectivement, c'est une des solutions envisagées, tout en sachant qu'on ne peut obliger un enseignant à mi-temps à augmenter son taux.

Un enseignant « voltigeur », engagé pour compléter ces heures, est une idée qui a été évoquée, mais que l'on préférera éviter, dans la mesure du possible.

Un gros engagement est projeté par l'Etat, particulièrement au niveau des MDAS d'éducation physique.

2.2 Situation parascolaire

M. Ducommun rappelle la nouvelle disposition pour les inscriptions, qui devrait faciliter le déroulement de la rentrée scolaire. A savoir que les inscriptions ne seront plus prises à la rentrée.

Les dates prévues à cet effet sont le samedi 17 mai et le mercredi 21 mai 2014 au local de l'école de La Plaine. Les papillons seront distribués via les élèves avant les vacances de Pâques. Les parents des futurs élèves de 1P les ont d'ores et déjà reçus lors des inscriptions à l'école.

Pour les cas particuliers, il sera toutefois encore possible d'inscrire l'enfant entre 8h et 10h le lundi de la rentrée. Mais il faudra produire un justificatif, comme changement de domicile, changement de situation professionnelle ou familiale ou recommandation des services sociaux.

Pour ceux qui s'inscrivent à la dernière minute sans justificatif, un décalage de 2 mois sera imposé, soit une prise en charge après les vacances d'octobre.

M. Ducommun incite vivement les parents à inscrire leurs enfants au mois de mai même si la prise en charge devait se faire plus tard dans l'année. Il rappelle qu'il est possible de préremplir le bulletin d'inscription qui se trouve sur le site du GIAP ce qui permettra un gain de temps.

Les RP pensent que c'est une aberration de devoir réinscrire son enfant chaque année. M. Ducommun répond qu'il n'est pour l'heure pas possible de procéder autrement.

Il profite de remercier les enseignants pour leur collaboration spécifiquement pour les annonces des sorties scolaires.

3. Divers

3.1 Bonhomme d'hiver

Ce sont les « Paysannes de Russin » qui organisent la fête du bonhomme d'hiver le dimanche 23 mars 2014. C'est en fait une *bonne dame* d'hiver. A cette occasion il y aura une vente de jouets dans le préau de l'école de Russin qui sera tenue par les enfants eux-mêmes.

3.2 Spectacle « Festival Arts Vivants » 6 juin 2014

Mme Waelti annonce que Mme Laurence Kuhn propose un spectacle pour les enfants de DLR. Il est probable qu'une petite participation financière sera demandée aux parents.

L'APE propose de prendre également une partie du financement en charge, Mme Dos Santos donnera prochainement plus d'information.

Le spectacle aura lieu à Russin le 6 juin 2014 dans le cadre du Festival Arts Vivants. (6, 7, 8 juin 2014).

M. Zbinden voudrait être sûr que ce spectacle s'adresse bien aux enfants de tous âges. On lui répond que ce spectacle est tout à fait adaptable pour des petits. Mme Kuhn prendra contact directement avec M. Zbinden.

3.3 Goûters sains

M. Zbinden demande à l'ensemble des membres s'ils connaissent le degré d'intérêt tant des enseignants que des parents pour mettre un tel projet sur pied.

Mme Barral informe que la mise en place d'un tel projet amènera à concevoir un règlement ou une directive sur le contenu des goûters.

Afin de mener à bien un tel projet il est important que tous les intervenants, enseignants, parents, parascolaire et autres soient partie prenante. Mme Waelti pense que la mise en place de ce projet pour la rentrée ne sera certainement pas possible.

M. Zbinden souligne que la mise en place se fera en collaboration avec Mme Fabbi, diététicienne au SSEJ, qui a une solide expérience dans ce domaine.

L'idée majeure est de rallier tous les intervenants autour du sujet.

Les RP imaginent que la plupart des parents seront ravis que l'école prenne ce sujet à bras le corps tout en sachant que certains parents s'y opposeront.

M. Zbinden propose un COET ou une séance avec les parents afin que Mme Fabbi puisse exposer et expliquer ce projet.

M. Tran trouve l'idée séduisante et positive, mais s'inquiète quant à l'application du règlement par rapport aux parents qui n'adhéreraient pas à ce projet.

M. Zbinden trouve que ce sujet s'insère tout à fait dans le cadre de l'école et que le thème relève également de l'éducation.

M. Ducommun souligne que le GIAP adhère tout à fait dans ce sens et qu'il suit les recommandations du SSEJ.

Mme Serafini suggère de proposer aux élèves pour leur goûter, des fruits ou légumes qui proviennent des communes, par exemple des pommes en ce qui concerne Russin.

4. Divers

4.1 Question de l'APE

Mme Dos Santos demande comment se règlent les situations conflictuelles dans le cadre de l'école.

Mme Waelti informe que lorsqu'une situation conflictuelle se présente, elle est de suite prise en considération par les enseignants. Ils mettent tout en œuvre pour régler au plus vite la situation, tant avec les élèves, les parents concernés ou le directeur, selon les cas.

4.2 Directive DGEO transports scolaires

M. Zbinden informe qu'il n'est plus autorisé de transporter les élèves dans des véhicules privés. Etant donné la problématique des transports publics en campagne, les écoles comme Dardagny, Russin ou La Plaine seront prioritaires pour la réservation du bus scolaire de l'Etat.

4.3 Fêtes des promotions

Les promotions auront lieu à Dardagny le samedi 28 juin 2014. Comme chaque année les horaires dépendront des discours du directeur qu'il fera tant à Satigny qu'à DLR.

Le 9 avril aura lieu une séance du Comité d'organisation pour la préparation des promotions. M. Zbinden est cordialement invité à y assister.

A l'occasion des promotions, il est prévu une partie officielle, entre autres un spectacle, distribution de prix, une vente de pâtisserie organisée par la jeunesse, un lâcher de ballon.

4.4 Autres

Mme Noverraz demande où en est le projet des dessins au sol dans les préaux ? Mme Guyot demandera des précisions à M. Carrara, et informe que le projet suit son cours.

Mme Noverraz relève qu'il serait judicieux que ces dessins puissent être rapidement marqués dans les préaux, afin que les élèves qui les ont créés et proposés, puissent en profiter avant de quitter l'école primaire.

Mme Guyot informe les RP que le repas prévu par la Commune avec les enseignants aura lieu le 17 juin 2014.

Mme Dos Santos informe qu'une boom aura lieu le 20 juin 2014 de 16h00 à 22h00 et se déroulera en 2 parties. 1^{ère} partie pour les petits, et 2^{ème} partie pour les plus grands.

Mme Waelti informe que les élèves de Dardagny sont également en train d'organiser une boom et ce avec sa collaboration.

Mme Noverraz annonce que le 8 avril aura lieu un marché de Pâques à l'école de Russin de 17h00 à 19h30.

M. Zbinden remercie les participants au COET et lève la séance à 19h45

Prochain COET 5 juin 2014